

LÉGENDE

INTERVALLE DES COURBES (mg/l)
50 100 250

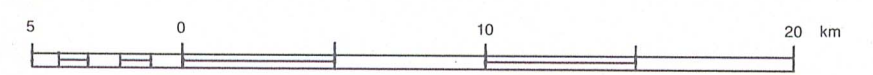
LOCALISATION DE L'ANALYSE

- 1 N° d'identification
- Localisation
- 2 Valeur de la concentration en chlorures, en mg/l

Zone où la teneur en chlorures respecte la norme canadienne acceptable de 250 mg/l

Zone où la teneur en chlorures excède la norme canadienne acceptable de 250 mg/l

ÉCHELLE 1:250 000



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE
BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

ZONALITÉ DES CHLORURES

PRÉPARÉE PAR:

RENALD McCORMACK, 1981

SERVICE DES EAUX SOUTERRAINES

CARTE ACCOMPAGNANT LE RAPPORT E1-1

0-92